

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 5055

présenté par
M. Potier, Mme Thomin, Mme Jourdan, M. Echaniz et les membres du groupe Socialistes et
apparentés
à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 23, après le mot :

« stratégique »,

insérer les mots :

« , construit avec les filières agricoles, des associations de la société civile, et des agences et
instituts nationaux, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à engager un débat apaisé dans un
plan stratégique pour l'élevage. Pour cela, celui-ci doit être discuté et construit avec les filières
agricoles, des associations de la société civile, et des agences et instituts nationaux dans l'objectif
de faire émerger un terreau fertile pour co- construire un avenir désirable pour l'élevage en France.